

# CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION D'OFFICIERS DE PREMIERE CLASSE DE LA MARINE MARCHANDE ET D'INGENIEURS DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME

## *Notice d'inscription*

Date limite de dépôt du dossier : 01 avril 2016 (cachet de la poste faisant foi)

Dates du concours : 23 mai 2016

### **Concours d'entrée en formation d'Officiers de Première classe de la marine marchande et d'Ingénieurs de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime**

- *Arrêté (à paraître) relatif aux modalités d'organisation au titre de l'année 2016 de l'admission dans le cursus en formation des ingénieurs de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime.*
- *Arrêté (à paraître) relatif aux modalités d'admission en formation des Ingénieurs de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime au titre de l'année 2016.*

### **Conditions d'accès au concours**

I - Ce concours est ouvert aux élèves de classe de terminale (S, STI2D et autres séries) ainsi qu'aux titulaires d'un baccalauréat, quelle qu'en soit la série.

II - Nature des épreuves du concours :

NATURE DES ÉPREUVES ÉCRITES	DURÉE	COEFFICIENTS
Mathématiques (1)	2 h	1
Physique (1)	2 h	1
Anglais/Français (2)	3 h	2

### **ATTENTION :**

- (1) L'usage d'un formulaire est interdit. L'usage d'une calculatrice électronique à fonctionnement autonome, **non programmable, non programmée, non imprimante**, avec entrée unique par clavier est seul autorisé.
- (2) L'usage d'une calculatrice et/ou d'un dictionnaire est interdit.

A l'issue des épreuves écrites, les candidats admissibles seront convoqués à une épreuve orale consistant à un entretien de motivation qui se déroulera en français et en anglais.

NATURE DE L'ÉPREUVE ORALE	DURÉE	COEFFICIENT
Entretien de motivation en français et en anglais	20 min	1

**ATTENTION :**

Une note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves, écrite ou orale, est éliminatoire.

**III - Aptitude physique :**

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'aptitude physique à la profession de marin définies par **le décret n° 2015-1575**. Cette aptitude doit être certifiée par un **médecin des gens de mer**.

Compte-tenu des délais parfois importants, les candidats n'ayant pas pu passer leur visite d'aptitude après les épreuves écrites du concours doivent néanmoins justifier d'une prise de rendez-vous auprès d'un médecin des gens de mer.

Leur admission définitive en cas de succès au concours ne pourra être prononcée qu'une fois l'aptitude physique confirmée par le médecin.

## PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout candidat doit s'inscrire en ligne sur le site [www.supmaritime.fr](http://www.supmaritime.fr).  
Le dossier complet doit être constitué pour le **01 avril 2016**.

Les pièces sont à adresser à :

**Ecole Nationale Supérieure Maritime  
Concours Ingénieurs  
39 Avenue du Corail  
CS 50040  
13285 MARSEILLE Cedex 08  
09 70 00 04 75**

Suite à votre inscription en ligne vous recevez un courriel de confirmation de préinscription. Si vous ne le recevez pas merci de contacter le service d'inscription aux concours [inscriptions.concours@supmaritime.fr](mailto:inscriptions.concours@supmaritime.fr)

**Attention ce courriel n'est pas une confirmation d'inscription.** Cette dernière ne peut être effective qu'une fois l'ensemble des pièces justificatives reçues et validées par nos services. Après traitement de votre dossier un mail de confirmation de votre inscription au concours vous sera adressé.

### Constitution du dossier d'inscription :

- 1 - Un chèque de **60 euros** pour frais de dossier libellé à l'ordre de « **l'agent comptable de l'ENSM** ». Pour les candidats étrangers, seul un chèque de banque libellé en Euros est accepté.
- 2 - Une lettre de motivation **manuscrite** (ne pas utiliser de sigle, donner les appellations complètes des formations suivies, des titres et diplômes obtenus).
- 3 - Une **photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso** (ou du passeport).
- 4 - Un **Extrait de Casier Judiciaire** (bulletin N°3) datant de moins de 3 mois pour les candidats âgés de plus de 18 ans lors du dépôt de dossier.

### Demande de ce document :

- Tous les candidats peuvent faire une **demande en ligne** sur le site internet [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr).
- Ou en faire une **demande par écrit** :
  - Pour les candidats nés en métropole, dans un DOM, à Saint Pierre et Miquelon, ou à l'étranger ce document est à demander au Casier Judiciaire National -107, rue du Landreau - 44317 Nantes Cedex 3.
  - Pour les candidats nés dans un TOM ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, il est à demander au greffe du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance dont dépend le lieu de naissance (adresses consultables sur le site [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr).)

**5 – Un certificat médical d'aptitude** établi par un **médecin du Service Santé des Gens de Mer**, datant de moins de 12 mois. A défaut un justificatif de rendez-vous auprès d'un médecin de gens de mer. (Cf. Annexe 2)

**6 - Un certificat** de vaccination (**modèle joint**).

- vaccination antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique en cours de validité (vaccination récente ou rappel datant de moins de 5 ans) établi au nom de l'intéressé ;
- vaccination par le BCG établi au nom de l'intéressé, ou un certificat de réaction tuberculique positive ou d'échec confirmé de cette vaccination

**Pour les marins en cours de navigation**, la visite annuelle portée au livret professionnel maritime et constatant l'aptitude "toutes fonctions, toutes spécialités" tient lieu des pièces exigées en 5 et 6.

- 7 - Une attestation de réussite à un **test de natation** de 50 mètres en nage libre, départ plongé, ou à un test de niveau supérieur.
- 8 - Une copie des bulletins de notes des années scolaire 2014-2015 et 2015-2016.
- 9 - Pour les candidats titulaires du Baccalauréat une copie des notes obtenues. Les candidats en classe de Terminale devront fournir ces dernières dès réception (au plus tard le 15 juillet 2016).
- 10 - Une enveloppe (21x30), **libellée au nom et adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur** poids 100g.
- 11 - L'état récapitulatif des pièces du dossier, dûment rempli et signé par le candidat.

**Les candidats étrangers ressortissant d'un Etat non membre de l'Union Européenne doivent également fournir:**

- 12 - Un document attestant **l'accord d'un gouvernement étranger ou d'une organisation internationale ou gouvernementale** qui assurera la tutelle administrative et financière de la formation demandée.
- 13 - Un **justificatif** de ressources ou de bourses d'études permettant de couvrir en France les dépenses personnelles de séjour (hébergement, transport, repas ...) et les frais de scolarité.

**Les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent fournir :**

- 14 - Un certificat d'équivalence pour la France des **diplômes ou titres de formation** requis. Cette équivalence doit être établie par les services du CIEP – ENIC/NARIC France. Consulter le site <http://www.ciep.fr/enic-naric-france>.

## Renseignements généraux

**Le dossier complet doit être constitué pour le 01 avril 2016 minuit au plus tard.**

A l'exception du chèque, de l'enveloppe timbrée et le récapitulatif des pièces, les pièces peuvent être déposées en ligne, **les transmissions postales doivent être effectuées en lettre recommandée avec accusé de réception.**

Les centres de concours sont les suivants :

➤ **Métropole :**

**Ecole Nationale Supérieure Maritime :** Site de Marseille, Le Havre, Nantes, Saint -Malo et l'Espace Charenton PARIS 12<sup>ème</sup>. (cf. les adresses dans l'annexe 1).

➤ **Outre-Mer :**

**Les directions régionales des affaires maritimes** de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane, de La Réunion- Iles éparses, **services des affaires maritimes** de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Calendrier des épreuves écrites :

DATES	HORAIRES (Heure de Paris)	NATURE DES EPREUVES
Lundi 23 Mai 2016	08 h 00 à 10 h 00	Mathématiques
	10 h 30 à 12 h 30	Sciences Physiques
	14 h 30 à 17 h 30	Anglais / Français

Calendrier de l'épreuve orale :

DATES	HORAIRES (Heure de Paris)	NATURE DES EPREUVES
Du 27 Juin au 01 Juillet 2016	De 08 h 00 à 18 h 00	Entretien de motivation en français et en anglais

Les candidats admis à l'entretien de motivation et résidant dans les DOM/TOM, devront se rendre dans le centre de passage des épreuves écrites. L'entretien s'y déroulera en visio-conférence.

**Remarques importantes :**

1. Les candidats seront convoqués individuellement par le Bureau des Etudes et Formations de Marseille, au plus tard 15 jours avant le début des épreuves. **L'absence de convocation ne doit pas empêcher le candidat de se présenter aux épreuves.**
2. Les résultats des épreuves écrites seront consultables sur le site internet de l'ENSM le 20 Juin 2016 (Admissibilité à l'entretien de motivation)

➤ [www.supmaritime.fr](http://www.supmaritime.fr)

Les candidats seront avisés individuellement par email et seront convoqués pour l'épreuve orale.

3. Les résultats définitifs du concours seront consultables sur le site Internet de l'ENSM le 08 Juillet 2016.
4. Les candidats admis devront confirmer leur inscription dans les délais qui seront précisés au moment des résultats.

**Aucun résultat ne sera donné par téléphone.**

## CERTIFICAT DE VACCINATION

Je soussigné.....Docteur en médecine.

Après avoir pris connaissance du carnet de vaccination de :

M/Mme.....

Né(e) le..... A.....

Déclare :

Que l'intéressé(e) justifie de vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique et BCG en cours de validité.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du Médecin

## Etat récapitulatif des pièces constitutives dossier d'inscription au concours

NOM : ..... Prénom : .....

	Nature de la pièce	Fournie	Manquante <sup>(1)</sup>
1	Chèque de 60 euros		
2	Lettre de motivation manuscrite		
3	Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport		
4	Extrait n° 3 du casier judiciaire (datant de moins de 3 mois à la date de dépôt de la demande)		
5	Visite médicale du Service de Santé des Gens de Mer ou Attestation de RDV		
6	Certificat (ou attestation) de vaccinations		
7	Attestation de réussite à un test de natation de 50 m en nage libre départ plongé ou test de niveau supérieur		
8	Copies des bulletins de note des années scolaire 2014-2015 et 2015-2016		
9	Copie du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme de niveau IV admis en équivalence		
10	Une enveloppe 21x30 libellée au nom et adresse du candidat, affranchies au tarif en vigueur masse 100g		
11	Etat récapitulatif des pièces du dossier, dûment rempli et signé par le candidat		

### Cas particuliers:

12	Document attestant <b>l'accord d'un gouvernement étranger ou d'une organisation internationale ou gouvernementale</b> qui assurera la tutelle administrative et financière du stage demandé.		
13	<b>Diplômes ou titres de formation</b> requis dont l'équivalence sera étudiée par les services compétents		
14	<b>Justificatif</b> de ressources ou de bourses d'études permettant de couvrir en France les dépenses personnelles de séjour (hébergement, transport, repas ...) et les frais de scolarité		

Date :

Signature

**(1) En cas de retard dans la production d'une des pièces, le candidat doit joindre à son dossier une lettre explicative motivant ce retard.**



## ANNEXE 1

### ADRESSE DES CENTRES DE CONCOURS DES EPREUVES ECRITES

NOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CONTACT
<b>ENSM Site de Marseille</b>	39 Avenue du Corail CS50040	13285	Marseille Cedex 08	Mme Cécile SALVEMINI – ROSSI ou Mme Emmanuelle OLIVIER
<b>ENSM Site de Nantes</b>	38 Rue Gabriel Péri BP 90303	44103	Nantes Cedex 03	M. Philippe ROY
<b>ENSM Site du Havre</b>	10 Quai Frissard	76600	Le Havre	Mme Dominique BARDIN
<b>ENSM Site de Saint-Malo</b>	4 Rue de la Victoire BP 109	35412	Saint-Malo Cedex	Mme Mathilde GODEST
<b>Espace CHARENTON</b>	327 rue de Charenton	75012	PARIS	Mme Cécile SALVEMINI - ROSSI
<b>DM Martinique</b>	Boulevard Chevalier Ste-Marthe BP 620	97220	FORT DE FRANCE	Madame Elisabeth LORSOLD
<b>SM Guadeloupe</b>	20, rue Henri BECQUEREL BP 2466	97085	Jarry cedex Baie-Mahault	Mme Odile NACIBIDE
<b>Service Maritime de Guyane</b>	2 Bis, rue Mentel	97300	CAYENNE	Monsieur HUC Pascal
<b>Direction des Territoires de l'alimentation et de la Mer</b>	Boulevard Constant Colmay BP 4217	97500	SAINT PIERRE ET MIQUELON	
<b>Direction des Affaires Maritimes de Nouvelle Calédonie</b>	2 Bis rue Felix Roussel BP 36	988845	NOUMEA Cedex	
<b>Service Maritime Océan Indien</b>	11, rue de la Compagnie	97487	Saint Denis	Monsieur RAMALINGOM Johnny
<b>Direction des Affaires Maritimes de la Polynésie Française</b>	Moto-Uta BP 9005	98715	Papeete-Tahiti	Mme Bianca LESTRADE

## ADRESSE DES CENTRES DE CONCOURS DE L'ENTRETIEN DE MOTIVATION

NOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CONTACT
<b>ENSM Site de Marseille</b>	39 Avenue du Corail CS50040	13285	Marseille Cedex 08	Mme Cécile SALVEMINI – ROSSI ou Mme Emmanuelle OLIVIER
<b>ENSM Site de Nantes</b>	38 Rue Gabriel Péri BP 90303	44103	Nantes Cedex 03	M. Philippe ROY
<b>ENSM Site du Havre</b>	10 Quai Frissard	76600	Le Havre	Mme Dominique BARDIN
<b>ENSM Site de Saint-Malo</b>	4 Rue de la Victoire BP 109	35412	Saint-Malo Cedex	Mme Mathilde GODEST
<b>Bureau Armateur de France</b>	47, rue de Monceau	75008	PARIS	
<b>DM Martinique</b>	Boulevard Chevalier Ste-Marthe BP 620	97220	FORT DE FRANCE	Madame Elisabeth LORSOLD
<b>SM Guadeloupe</b>	20, rue Henri BECQUEREL BP 2466	97085	Jarry cedex Baie- Mahault	Mme Odile NACIBIDE
<b>Service Maritime de Guyane</b>	2 Bis, rue Mentel	97300	CAYENNE	Monsieur HUC Pascal
<b>Service Maritime Océan Indien</b>	11, rue de la Compagnie	97487	Saint Denis	Monsieur RAMALINGOM Johnny
<b>Direction des Affaires Maritimes de la Polynésie Française</b>	Moto-Uta BP 9005	98715	Papeete-Tahiti	Mme Bianca LESTRADE

## ANNEXE 2

### ADRESSE DES SERVICES DE SANTE DES GENS DE MER

VILLE	ADRESSE	CODE POSTALE	VILLE	NUMERO DE TELEPHONE
BASTIA	Délégation à la mer et au littoral Service de santé des gens de mer 8 boulevard Benoîte Danesi	20411	Bastia Cédex 9	04.95.32.84.72
AJACCIO	4 boulevard du Roi Jérôme BP 312	20176	AJACCIO cedex	04.95.29.09.09
ARCACHON	5 Quai du Capitaine Allègre BP 90142	33311	ARCACHON CEDEX	05.57.52.57.04
BORDEAUX	1-3, rue Fondaudège - CS 21227	33074	Bordeaux cedex	05.56.00.83.21
BOULOGNE SUR MER	92 , quai Gambetta – BP 629	62321	BOULOGNE SUR MER	03.21.30.87.08
BREST	3 square Marc Sangnier C.S. 41925	29219	BREST CEDEX 2	02.98.38.45.61
CAEN	10 Boulevard de Général Vanier CS 75224	142052	CAEN Cedex 4	02.31.43.19.59
CHERBOURG DIRMER MEMN	Place Burat CS 60828	50108	CHERBOURG-OCTEVILLE cedex	02.50.79.15.69
CIBOURE	3 Quai des Récollets	64500	CIBOURE	05.59.47.19.80
CONCARNEAU	1, rue Fulgence Bienvenüe	29900	CONCARNEAU	02.90.08.57.09
DIEPPE	Centre hospitalier de Dieppe Avenue Pasteur	76200	DIEPPE	02.35.19.97.69
DUNKERQUE	257, rue de l'école maternelle	59140	DUNKERQUE	03.28.24.44.11

FORT de FRANCE	Boulevard Chevalier de Sainte-Marthe B.P. 620	97261	FORT DE FRANCE CEDEX	05.96.60 79 96
ILE D'YEU	9 rue de la galiote	85350	ILE D'YEU	02.51.59.42.60
LE GUILVINEC	2, rue Jean Moulin	29730	LE GUILVINEC	02.98.58.27.18
LE HAVRE	4, rue du Colonel Fabien B.P. 34	76083	LE HAVRE CEDEX	02.35.19.97.69
LES SABLES D'OLONNE	Phare de la potence rue Gay-Lussac	85100	LES SABLES D'OLONNE cedex	02.51.23.98.75
LES SAINTES	Docteur Michel CASSIN 39 rue Grande Anse	97137	TERRE-DE-HAUT	05.90.99.59.99
LORIENT	88, avenue de la Perrière B.P. 2143	56321	LORIENT cedex	02.97.37.40.41
MARENNES	3, rue Foch	17320	MARENNES	05.46.85.69.49
MARIE GALANTE	Docteur Maryse ETZOL Polyclinique Saint Christophe Avenue du Dr Etzol Marcel	97112	GRAND BOURG	06.90.41.19.80
MARSEILLE	33, rue de la république CS 20126	13304	MARSEILLE Cedex 02	04.91.39.69.19 04.91.39.69.20
NANTES	2 ter, Boulevard Allard, BP 78749	44187	NANTES CEDEX 04	02.40.44.81.39
NICE	22, quai de Lunel	06037	NICE CEDEX	04.89.96.43.09
NOIRMOUTIER	7, boulevard de la Victoire BP 715	85330	NOIRMOUTIER	02.51.39.94.03
PAIMPOL	Rue du Docteur Monjarret - BP 94	22502	PAIMPOL CEDEX	02.96.55.35.11
POINTE à PITRE	Service de Santé des Gens de Mer Pointe Fouillole Phare et balises	97110	POINTE-A-PITRE	05.90.21.29.19
PORT LA NOUVELLE	La Prud'homie Rue Louis Blanc	11210	PORT LA NOUVELLE	04.67.46.33.28
ROCHEFORT	SSGM Charente-Maritime	17300	ROCHEFORT	05 46 82 29 88

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

	Port de Plaisance Rue de la vieille forme			
ROUEN	Capitainerie du grand port maritime de Rouen 34 avenue du Bois Guilbert	76000	ROUEN	02.35.19.97.69
SAINT BARTHELEMY	Docteur Stéphane CHAREYRE Saint Jean	97133	SAINT BARTHELEMY	05.90.27.64.27
SAINT MARTIN	Docteur Michel BENEDETTI 4 rue Soleil Levant	97150	SAINT MARTIN	05.90.87.54.62
SAINT-MALO	27, Quai Duguay-Trouin CS 51802	35418	SAINT-MALO CEDEX	02.99.40.68.34
SAINT-NAZAIRE	8, place du commando	44606	SAINT-NAZAIRE CEDEX	02.40.22.95.24
SETE	Lycée de la Mer P. Bousquet Rue des Cormorans	34207	SETE	04.67.46.33.28
TOULON	244, avenue de l'Infanterie de Marine	83000	TOULON	04.89.96.43.09
GUYANE	Docteur Yves HO TCHOU LIONG 24 rue Malouet	97300	CAYENNE	05.94.30.05.60
	Docteur Alain FORNET Cabinet Médical du bourg 71 Avenue du Général de Gaulle	97310	KOUROU	05.94.22.02.83
	Docteur Alain CHARDON Novaparc Bât.2 Rue des Galaxies N°2B	97300	CAYENNE	05.94.31.62.01
	Docteur Philippe BOIS 19 rue Laurence Onozo	97313	SAINT GEORGE	05.94.34.27.44
SAINT PIERRE ET MIQUELON	Docteur José CAMPOS	97500	SAINT PIERRE	05 08 41 15 69

	Centre de Santé Place du Général de Gaulle BP 4444			
LA REUNION	45 avenue du 14 juillet 1789 BP 89	97822	LE PORT CEDEX	Gérard NOUAILLES : 02.62.42.94.35 Lyse DAOULAS : 02.62.42.94.33
MAYOTTE	Docteur Gérard JAVAUDIN Centre hospitalier de Mayotte Rue de l'hôpital BP 054	92600	MAMOUDZOU	02.69.61.86.46
POLYNESIE FRANCAISE	Docteur Thierry SICARD PK 13 Côte mer		Puinaauia TAHITI	(00689).41.68.20/(00689).77.63.41
NOUVELLE CALEDONIE	SMIT- Docteur PONCHET et Docteur LEHMANN 2 rue Martial Danton Normandie	98800	NOUMEA	(687).29.42.62
	Docteur Stéphane CAMPANA Immeuble Le Central 27 rue Sébastopol	98800	NOUMEA	(687). 27.44.68
	Docteur Philippe FORCIN Route Provinciale 1 – Village	98850	KOUMAC	(687).47.58.55
	Docteur Thierry LEHMANN 2 rue Martial Danton Normandie	98800	NOUMEA	(687).29.42.62
	Docteur François LALLEMAND 11 rue Suffren Quartier Latin	98800	NOUMEA	(687).27.27.89
	Docteur P. GIRAUD et Docteur ROTH 2 rue Georges Beaudoux	98850	KOUMAC	(687).47.57.58

	Docteur Alain BONNET Clinique Baie des Citrons 5 impasse Fernand Legras	98800	NOUMEA	(687).26.08.46
	Docteur Jean Pierre THOMAS 33 avenue Henri Larfleu Place de la Victoire – BP 2508	98846	NOUMEA CEDEX	(687).27.13.31
	Docteur Alain GASSE Centre Commercial de Rivière Salée	98800	NOUMEA	(687).44.38.83